

**Bureau technique Jacques
Yersin**

Expertises amiantes
(certifié SUVA & STEB)



**Rapport de repérage des matériaux et produit
Contenant de l'amiante**

«Expertise avant transformations»

RAPPORT N°A17/VD004btjy

**BÂTIMENT ECA 2449a et b
20, chemin du Bochet
1260 Nyon**



Bureau technique Jacques Yersin

Expertises amiantes
(certifié SUVA & STEB)

Case postale 1403
1260 Nyon 1

Tél.: 079/352 09 61

www.expertise-amiante-yersin.ch
contact@expertise-amiante-yersin.ch
baron74@bluewin.ch



**Rapport de repérage des matériaux et produit
Contenant de l'amiante**

« **Expertise avant transformations** »

RAPPORT N°A17/VD004btjy

DOSSIER : Bochet 20 - Nyon

Identification du bâtiment

Nom :
Adresse : **Chemin du Bochet 20
1260 Nyon**
Propriétaire : **SPA Nyon**

N° de la parcelle : **1925**

Donneur d'ordre

Nom : **Pierre-Alain Couvreu**
Architecte EPFL
Adresse : **Rue Neuve 4
1260 Nyon**

Date de la demande : le 07.09.2016

Etendue de la mission de diagnostic :

Diagnostic amiante du bâtiment ECA 2449a et b avant transformations

Mise à jour ou complément d'un diagnostic précédent : Non Oui
Si oui, préciser les références du rapport initial :

Diagnostiqueur amiante :
Nom : **Yersin**
Prénom : **Jacques**
Fonction : **Expert amiante**

Visa :

Rapport : Final partiel

Date d'émission : le **19.01.2017**

Visa de la direction :

Laboratoire d'analyse :

Nom : **Prolabo**
Adresse : **Rue des Casernes 36 – 1950 Sion**



Sommaire :

I-	Identification du rapport.....	4
II-	Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic	5
III-	Conclusions du rapport.....	6
IV-	Réserves, concernant les parties non visitées.....	8
V-	Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.....	9
VI-	Fiches d'identification des MCA et mesures d'assainissement.....	13
VII-	Plans et croquis.....	29
VIII-	rapport du laboratoire.....	33



I- Identification du rapport.

Titre du rapport : Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

N° d'identification du rapport : A17/VD.004btjy version 1.0

Type de diagnostic : Expertise avant transformations

Expert en repérage
ayant réalisé la
mission :
Fonction :

M. Jacques Yersin
Expert Amiante

Emission du rapport
autorisée par :
Fonction :

M. Jacques Yersin
Direction

Visa :

Laboratoire d'analyses :

Prolabo

Date d'émission du rapport :

25.01.2017

Donneur d'ordre :

Pierre-Alain Couvreu
Architecte EPFL
Rue Neuve 4
1260 Nyon

Bâtiment objet du repérage :

N° ECA 2449a & b

Date de construction :

1984

Adresse :

Chemin du Bochet 20
1260 Nyon

Propriétaires :

SPA NYON

Etendue de la mission de repérage :

Le repérage porte sur tous les matériaux et installations fixes susceptibles de contenir de l'amiante, faiblement agglomérés ou non, visibles directement ou suite à un simple démontage.

Ce rapport a été établi conformément au « Cahier des charges du diagnostic amiante », de l'association suisse des consultants amiante (ASCA), version 1.1 du 3 décembre 2010.

Les résultats ne se rapportent qu'aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles une mission nous a été confiée et aux éléments de la construction rendus accessibles lors de l'intervention de l'expert en repérage.

Ce rapport comporte **33** pages avec ses annexes. Il ne peut être reproduit que dans son intégralité.



II- Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

II.1. Contenu de la mission de diagnostic :

La mission comprend :

1. une inspection visuelle des composants de construction, afin d'y rechercher les différents matériaux et installations susceptibles de contenir de l'amiante.
2. Des sondages de type non destructif, permettant d'accéder visuellement aux produits et installations recherchés.
3. un classement des matériaux et produits repérés selon leurs caractéristiques, en vue de réaliser un échantillonnage.
4. des prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les connaissances de l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits contenant de l'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.
5. L'identification de l'état de conservation ou de dégradation des matériaux et produits contenant de l'amiante et l'éventuel risque lié à la présence d'amiante pour les occupants.

II.2. Date de la visite préalable et nom de l'accompagnateur :

La visite préalable s'est déroulée le **19.09.2016**

En présence de : **M. Couvreu**

II.3. Date de la mission de repérage :

Les visites de repérage des matériaux et installations contenant de l'amiante se sont déroulées

Le : **29.01.2017**

II.4. Liste des locaux visités :

Les locaux visités sont indiqués dans les colonnes « A » et « B » des fiches de visite dans le chapitre VI.

II.5. Ecart identifiés par rapport au Cahier des Charges.

Néant

II.6. Conditions observées, au moment du prélèvement, susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses

Pas de remarques



III- Conclusions du rapport

- Aucun matériau ou installation susceptible de contenir de l'amiante n'a été repéré**
- Des calorifugeages sans amiante ont été repérés
- Il a été repéré des matériaux ou des installations susceptibles de l'amiante, pour lesquelles des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées. Ceux-ci sont considérés comme contenant de l'amiante par défaut.
- Le diagnostic demandé ne demande qu'une partie du bâtiment.
- Des locaux n'ont pas été diagnostiqués, faute d'accessibilité.
- Il a été repéré des matériaux contenant de l'amiante (MCA) faiblement agglomérés
- Il a été repéré des matériaux fortement agglomérés (NFA) contenant de l'amiante.**
- Des locaux présentent une situation potentiellement dangereuse pour les occupants, les résultats des mesures d'air l'ont révélé (indiquer les résultats).
- Une nouvelle évaluation du risque et de l'urgence d'assainir des matériaux contenant de l'amiante doit être effectuée au plus tard (indiquer l'année).
- Les matériaux contenant de l'amiante (MCA) repérés doivent être signalés par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité des MCA..



- Indiquer les locaux pour lesquels la situation est considérée comme potentiellement dangereuse pour les occupants. Sont également indiquées les mesures urgentes qui ont été prises ou qui sont à prendre (mesure de concentration de fibres d'amiante dans l'air selon la norme VDI 3492, information au donneur d'ordre ou aux autorités, évacuation etc.) avec les dates et les délais.



III.2 Liste des matériaux et installations contenant de l'amiante reconnus visuellement :

Les matériaux et produits contenant de l'amiante sont signalés par un « A » dans la colonne « K » et la mention « EXP » dans la colonne « J » des fiches de visite dans le chapitre V.

III.3 Liste des matériaux et installations contenant de l'amiante suite à l'analyse :

Les matériaux et produits contenant de l'amiante suite à une analyse sont signalés par un « A » dans la colonne « I » et la mention « LAB » dans la colonne « J » des fiches de visite dans le Chapitre V.

III.4 Liste des matériaux et installations ayant fait l'objet d'un prélèvement pour analyse :

Les matériaux et produits ayant fait l'objet d'un prélèvement pour analyse sont signalés par la présence d'un « O » (pour oui) dans la colonne « H » des fiches de visite dans le chapitre V.

III.5 Matériaux et installations retirés :

Le cas échéant, les matériaux contenant de l'amiante retirés avant le passage de l'expert, notamment à l'occasion d'une mise à jour sont mentionnés par la lettre « R » dans la colonne « I » des fiches de visite dans le chapitre V.

III.6 Observations/remarques :

Les observations concernant les caractéristiques particulières pouvant influencer l'interprétation des résultats du diagnostic sont indiqués dans la colonne « N ».

Remarques :

Bâtiment ECA 2449a :

REZ :

Réception – corridor – soins : Carrelage au sol et plinthes en carreaux de grès posés au ciment. Pas d'amiante.

Réception : Panneaux de marbre comptoir posés au ciment. Pas de remarques.

Wc 1 et 2 : Sol en carreaux grès posés au ciment, **Colle faïence murs contenant de l'amiante (analyse laboratoire), Entreprise spécialisée requise.**

Séjour-cuisine-bain : Carrelage au sol (analyse laboratoire) Pas d'amiante.

Cuisine : **Colle faïence murs contenant de l'amiante (analyse laboratoire), Entreprise spécialisée requise.**

Chambre et bureau : moquette ou lino sur chape. Pas d'amiante

Soins - Cuisine : **Colle faïence murs contenant de l'amiante (analyse laboratoire), Entreprise spécialisée requise, en cas de travaux. Aucune intervention n'est prévue dans ces locaux**

SOUS-SOL :

Corridor – chatterie : Carrelage au sol et plinthes en carreaux de grès posés au ciment. Pas d'amiante.

Chatterie : **Colle faïence murs contenant de l'amiante (analyse laboratoire), Entreprise spécialisée requise, en cas de travaux. Aucune intervention n'est prévue dans ces locaux**

Chaufferie : sol chape ciment. Pas d'amiante. Chaudière récente. Pas d'amiante

Le sous-sol n'est pas touché par les travaux.

TOITURE :

Plaques d'Eternit contiennent de l'amiante, Dépose de ces éléments plaque par plaque, conditionnement sur palettes. Mesures de sécurité minimales requises, tout outil ou machine susceptibles de libérer des fibres est à proscrire.

FENETRES :

Les mastic de fenêtre (façade ouest) contiennent de l'amiante



Remarques :

Fourrière :

REZ :

Couloir : Carrelage au sol et plinthes en carreaux de grès posés au ciment. Pas d'amiante.

Colle faïence murs contenant de l'amiante (analyse laboratoire), **Entreprise spécialisée requise, en cas de travaux. Aucune intervention n'est prévue dans ces locaux**

TOITURE :

Plaques Eternit ondulées posées après 1991. Pas d'amiante

Bâtiment ECA 2449b :

Chatterie : Carrelage au sol et plinthes en carreaux de grès posés au ciment. Ou carrelage refait après 1991
Pas d'amiante.

Colle faïence murs contenant de l'amiante (analyse laboratoire), **Entreprise spécialisée requise, en cas de travaux. Aucune intervention n'est prévue dans ces locaux**

IV Réserves.

IV 1. Listes des locaux non visités

Les locaux non visités sont signalés sur chaque fiche « par « RESERVE » en jaune dans la colonne « D » des fiches d'identification Chapitre VI.

La justification de l'absence de visite est alors indiquée sur la ligne correspondante.

IV.1 Réserves : Néant

Attention :

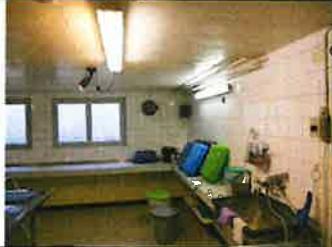
Les locaux faisant l'objet d'une réserve devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante.

Aucun travail ne pourra être effectué dans ces locaux avant qu'ils n'aient été diagnostiqués



VI- Fiche d'identification N°1			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Sol grès et plintes posées au ciment		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : 1	Etage : SOUS-SOL	Local : corridor – chatterie	
			
PRESENCE D'AMIANTE :	<input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement :	
TYPE DE MATERIAU :	<input type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité :	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1*a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré <input type="checkbox"/> 3 Fortement aggloméré <input type="checkbox"/> 1		
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu <input type="checkbox"/> 1 Intact, non endommagé <input type="checkbox"/> 0 Vitrifié, confiné <input type="checkbox"/> -1		
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique <input type="checkbox"/> 1 Aucune influence extérieure <input type="checkbox"/> 0		
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	TOTAL :		
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée, Respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°2			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Colle faïence AMIANTE non touché par les travaux futurs		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : NFA1	Etage : SOUS-SOL	Local : chatterie	
			
PRESENCE D'AMIANTE :	<input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input checked="" type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement :	
TYPE DE MATERIAU :	<input checked="" type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité : m2.60.00	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input checked="" type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	TOTAL :		1
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input checked="" type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input checked="" type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input checked="" type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée Respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°3			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Sol grès et plintes posées au ciment		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : 3	Etage : REZ	Local : Réception – corridor – soins –wc 1&2 - fourrière	
			
PRESENCE D'AMIANTE :		<input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT
PRELEVEMENT :		<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement :
TYPE DE MATERIAU :		<input type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité :
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE		TOTAL :	
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée Respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°4			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Plaques de marbre posées au ciment pas d'amiante		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : 4	Etage : REZ	Local : réception	
			
PRESENCE D'AMIANTE :	<input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement :	
TYPE DE MATERIAU :	<input type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité :	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE		TOTAL :	
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée Respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°5			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Colle carrelage pas d'amiante		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : 5	Etage : REZ	Local : cuisine – séjour – bain	
			
PRESENCE D'AMIANTE :	<input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement : 1	
TYPE DE MATERIAU :	<input type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité :	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	TOTAL :		
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°6			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Colle faïence AMIANTE		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : NFA2	Etage : REZ	Local : Cuisine	
			
PRESENCE D'AMIANTE :	<input checked="" type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement : 2	
TYPE DE MATERIAU :	<input checked="" type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité : m2.6.00	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input checked="" type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE		TOTAL : 1	
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input checked="" type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input checked="" type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input checked="" type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input checked="" type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°7			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Colle faïence AMIANTE		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : NFA3	Étage : REZ	Local : Bains – wc 1 & 2	
PRESENCE D'AMIANTE :	<input checked="" type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement : 3	
TYPE DE MATERIAU :	<input checked="" type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité : m2. 15.00 – 12.00 – 3.00	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input checked="" type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	TOTAL :		1
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input checked="" type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input checked="" type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input checked="" type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input checked="" type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°8			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Colle faïence AMIANTE		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : NFA4	Etage : REZ	Local : Soins préparation cuisine	
 			
PRESENCE D'AMIANTE :	<input checked="" type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement : 4	
TYPE DE MATERIAU :	<input checked="" type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité : m2.60.00	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input checked="" type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	TOTAL :		1
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input checked="" type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input checked="" type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input checked="" type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée Respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°9			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Plaques pavatex peintes aux plafonds pas d'amiante		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : 9	Etage : REZ	Local : tous	
			
PRESENCE D'AMIANTE :	<input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement :	
TYPE DE MATERIAU :	<input type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité :	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE		TOTAL :	
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée Respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°10			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Colle faïence AMIANTE		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : NFA5	Etage : REZ	Local : fourrière	
 			
PRESENCE D'AMIANTE :	<input checked="" type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement : 5	
TYPE DE MATERIAU :	<input checked="" type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité : m2.50.00	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input checked="" type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	TOTAL :		1
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input checked="" type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input checked="" type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input checked="" type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°11			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Mastics de fenêtres AMIANTE		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : NFA6	Etage : REZ	Facade sud	
			
PRESENCE D'AMIANTE :	<input checked="" type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement : 6	
TYPE DE MATERIAU :	<input checked="" type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité : p.5	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input checked="" type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input checked="" type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input checked="" type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	TOTAL :		3
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input checked="" type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input checked="" type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input checked="" type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°12			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Plaques Eternit AMIANTE		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : NFA7		TOITURE	
PRESENCE D'AMIANTE :	<input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input checked="" type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement :	
TYPE DE MATERIAU :	<input checked="" type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité : m2.130.00	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input checked="" type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input checked="" type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	TOTAL :		2
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input checked="" type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input checked="" type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input checked="" type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée Respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°13			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Plaques Eternit ondulées posées après 1991 pas d'amiante		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : 13	TOITURE	Local : fourrière	
			
PRESENCE D'AMIANTE :	<input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement :	
TYPE DE MATERIAU :	<input type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité :	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré <input type="checkbox"/> 3 Fortement aggloméré <input type="checkbox"/> 1		
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu <input type="checkbox"/> 1 Intact, non endommagé <input type="checkbox"/> 0 Vitrifié, confiné <input type="checkbox"/> -1		
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique <input type="checkbox"/> 1 Aucune influence extérieure <input type="checkbox"/> 0		
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	TOTAL :		
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée Respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°14			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Sol grès et plintes posées au ciment		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : 14	Etage : REZ	Local : Chatterie ECA 2449b	
			
PRESENCE D'AMIANTE :	<input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement :	
TYPE DE MATERIAU :	<input type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité :	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	TOTAL :		
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée Respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°15			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Carrelage posé après 2000 Pas d'amiante		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : 15	Etage : REZ	Local : Chatterie ECA 2449b	
			
PRESENCE D'AMIANTE :	<input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement :	
TYPE DE MATERIAU :	<input type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité :	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	TOTAL :		
2a. Type et fréquence D'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée Respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VI- Fiche d'identification N°16			
DESCRIPTION DU MATERIAU ET EMPLACEMENT : Colle faïence AMIANTE non touché par les travaux futurs		Date du repérage : 29.01.2017	
N° Sondage : NFA8	Etage : REZ	Local : Chatterie ECA 2449b	
PRESENCE D'AMIANTE :	<input type="checkbox"/> SUITE A ANALYSE DU LABORATOIRE	<input checked="" type="checkbox"/> SUITE A DECISION DE L'EXPERT	
PRELEVEMENT :	<input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	N° de Prélèvement :	
TYPE DE MATERIAU :	<input checked="" type="checkbox"/> NFA (matériaux fortement agglomérés)	Quantité : m2.30.00	
DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE (selon la méthode du forum Amiante Suisse, FACH)			
1°a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	<input type="checkbox"/> 3	
	Fortement aggloméré	<input checked="" type="checkbox"/> 1	
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	<input type="checkbox"/> 1	
	Intact, non endommagé	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
	Vitrifié, confiné	<input type="checkbox"/> -1	
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changement de température, usure mécanique	<input type="checkbox"/> 1	
	Aucune influence extérieure	<input checked="" type="checkbox"/> 0	
1) EVALUATION DU MATERIAU, RISQUE DE LIBERATION D'AMIANTE	TOTAL :		1
2a. Type et fréquence d'utilisation des locaux	<input type="checkbox"/> REGULIERE PAR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS OU DES SPORTIFS	<input checked="" type="checkbox"/> CONTINUE OU FREQUENTE PAR D'AUTRES PERSONNES	<input type="checkbox"/> OCCASIONNELLE OU RARE
2.b. Emplacement du matériau contenant de l'amiante	<input checked="" type="checkbox"/> FACILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DIFFICILEMENT ACCESSIBLE	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE CONFINE
2. EVALUATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX, RISQUE DE CONTACT AVEC L'AMIANTE ET EXPOSITION	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input checked="" type="checkbox"/> C
3. DEGRE D'URGENCE DES MESURES A PRENDRE	<input type="checkbox"/> I Ordonner l'assainissement	<input type="checkbox"/> II Recommander des mesures d'assainissement	<input checked="" type="checkbox"/> III Prendre note de la nécessité d'un assainissement
MESURE DE FIBRES D'AMIANTE DANS L'AIR			
<input type="checkbox"/> UNE MESURE DOIT ETRE EFFECTUEE		<input checked="" type="checkbox"/> LA MESURE EST RECOMMANDEE	
Réserve en cas de travaux : Toute prescription sur le MCA doit être réalisée par une entreprise spécialisée Respectant les prescriptions de la directive CFST N°6503 (déc.2008)			



VII- plans et croquis :

EMPLACEMENT DES SONDAGES CONTENANT DE L'AMIANTE :

L'emplacement de chaque sondage représenté au chapitre 6 (liste des matériaux et installation susceptibles de contenir de l'amiante) est reporté sur les plans.

Pour chaque sondage, est indiqué :

-le numéro d'identification unique :

- **En rouge s'il contient de l'amiante selon analyse ou par défaut**
- **En bleu s'il n'en contient pas.**
- **En vert s'il a été retiré.**

-Les signes suivants, en fonction de la présence d'amiante et du type de matériau, sont indiqués à côté du numéro d'identification.

Présence d'amiante : **A** **contient de l'amiante**

N **sans amiante**

R **amiante retiré**

Type de matériau :

F **flocage**

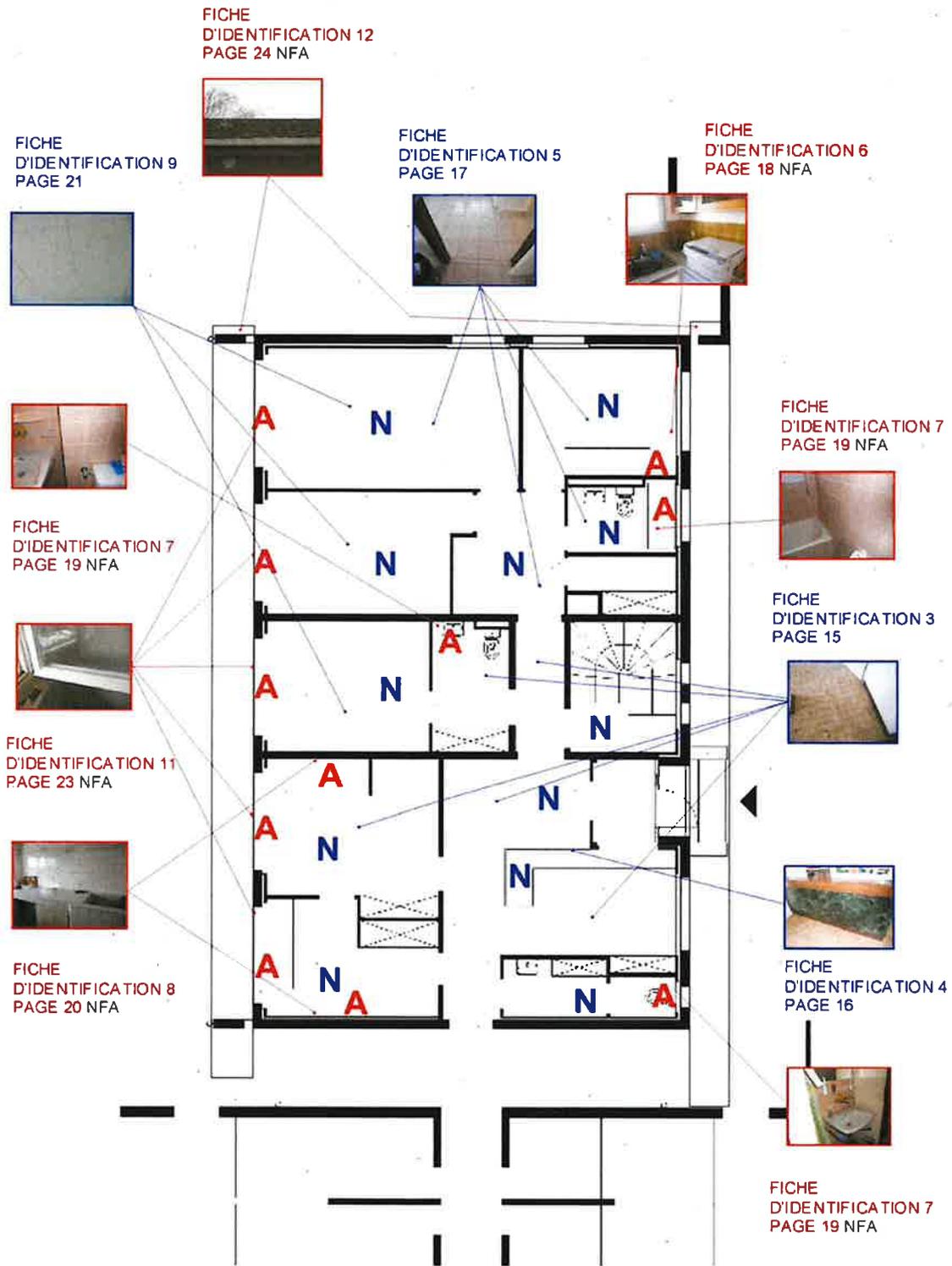
C **calorifugeage**

FP **faux-plafond**

SOL **revêtement de sol et/ ou sa colle**

FA **autres matériaux faiblement agglomérés**

NFA **autres matériaux fortement agglomérés**





FICHE
D'IDENTIFICATION 3
PAGE 15



A

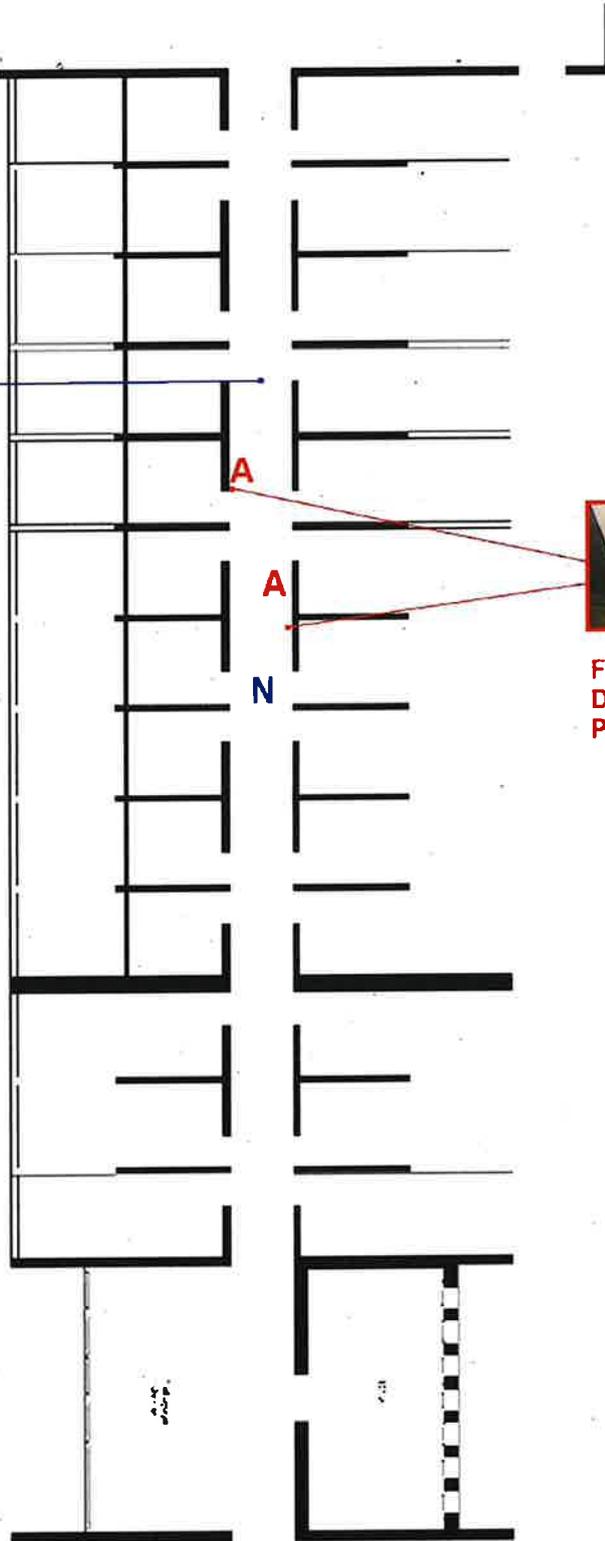
A

N

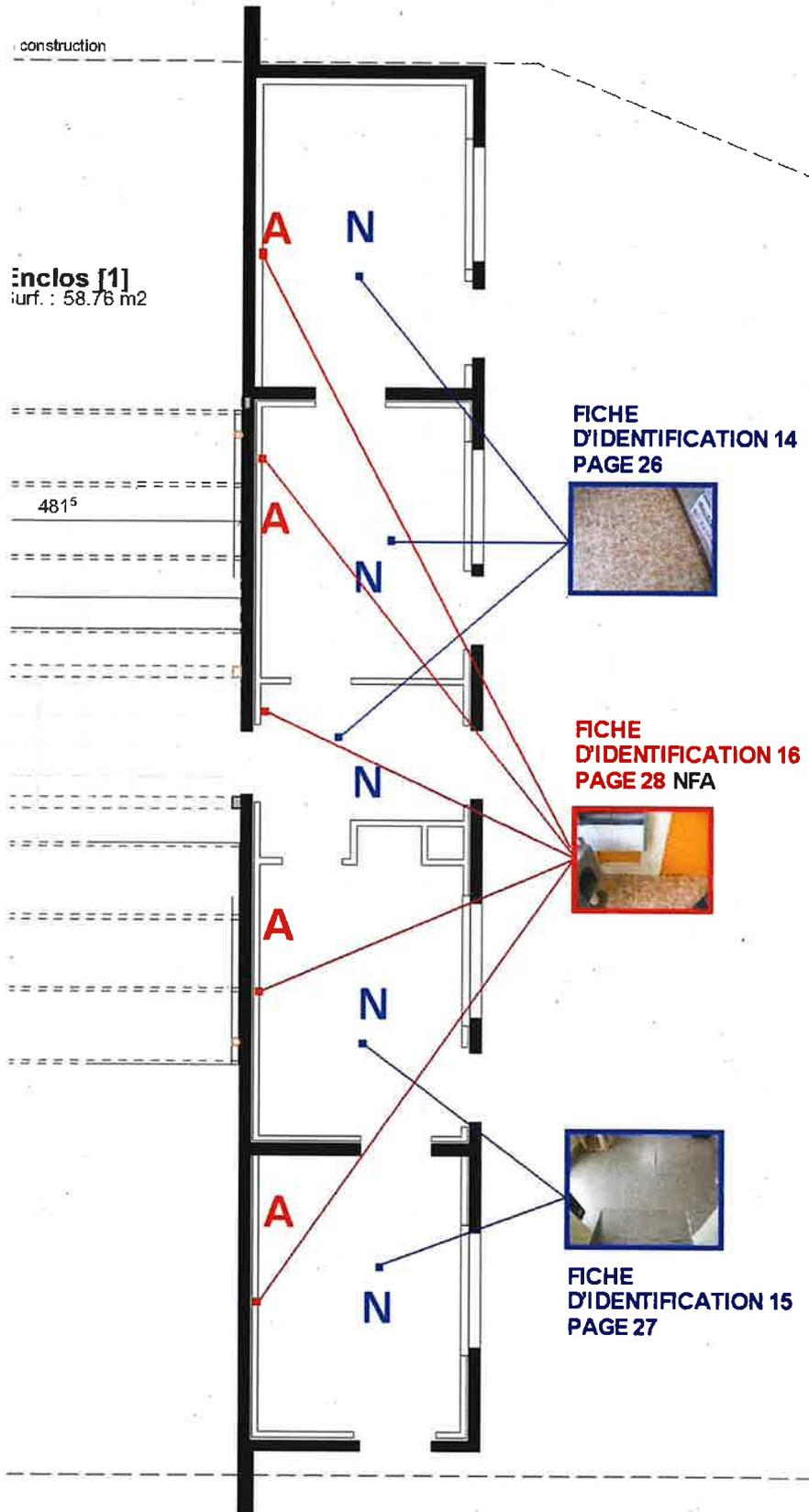


FICHE
D'IDENTIFICATION 10
PAGE 22 NFA

FICHE
D'IDENTIFICATION 13
PAGE 25



FOURRIERE (REZ 2)



CHATTERIE – REZ (BATIMENT ECA 2449b)



VIII- rapport du laboratoire



Rapport N° : 2017-01-026
Version 1

Bureau Technique
A l'Att. De Monsieur
Jacques Yersin
Route de la Gare 22
1272 Genolier

Rapport d'analyse amiante

Echantillons reçu le : 31.01.2017
Analyse effectuée le : 02.02.2017
Référence : SPA Nyon

Préparation des échantillons selon la norme MDHS 77

Echantillon	Description	Résultat
1	Colle carrelage sol logement	Amiante non détecté
2	Colle faïence cuisine logement	Chrysotile
3	Colle faïence bains et wc	Chrysotile
4	Colle faïence murs préparation	Chrysotile
5	Colle faïence murs fourrière	Chrysotile
6	Mastics de fenêtre	Chrysotile

L'analyse réalisée se base sur la norme MDHS 77 par microscopie optique à lumière polarisée. Le type est donné à titre indicatif. Les échantillons sont gardés 1 année après analyse. Les informations données par le client concernant les échantillons n'engagent que sa responsabilité. Sans autorisation du client, ProLabo ne divulguera aucune information sur ce rapport. Aucune reproduction de ce document n'est autorisée. Pour toutes précisions sur les analyses, vous pouvez directement contacter le laboratoire par téléphone ou par e-mail.

ProLabo Sàrl

Maude Nendaz
Analyste

ANALYSE VDI
ANALYSE D'ÉCHANTILLONS D'AMIANTE
ANALYSE PLOMB ET PEB
SOLUCION
CONCRET
ESTIMATION DES COUTS

T 027 203 30 00
M 078 352 12 84
info@prolabo.ch
www.prolabo.ch

Rue des Casernes 36
1950 Sion

Réf.10.001

Rapport : 2017-01-026, Version 1

1/1